



Le mot du Maire

La réalité des changements climatiques s'impose tous les jours un peu plus.

Le Grenelle de l'Environnement proposera une vingtaine de mesures concrètes et quantifiables destinées à la réduction des gaz à effet de serre.

Dans les mois et les années à venir, les collectivités auront à charge de mettre en place bon nombre de projets, issus de ces mesures, ou innovants au niveau local.

Tous, collectivités, entreprises, entrepreneurs, artisans, citoyens, ... allons devoir nous mobiliser au travers de plans Energie-Climat.

Il nous appartient d'apporter les solutions pour laisser à nos enfants et petits-enfants une planète où il fera bon vivre.

Daniel CHAUSSÉE

Les Maisons Fleuries

Le 11 août dernier, le jury du concours des Maisons et Balcons fleuris du chef-lieu d'Armo'y composé de Mme Pierrette DECROUX, Mrs Emile PLANCHAMP, Eric CHEVALIER, Jean-Luc CALVEZ, Marcel CORSANO et Michel ROUGE, sillonnait le chef-lieu à la recherche des vainqueurs de l'édition 2007.

M. Jean-Luc BIRRAUD s'est vu attribué le premier prix pour son balcon très fleuri. M. et Mme Alain MAGNIN arrivent en deuxième position pour la décoration de leur maison de village.

Mlle Christiane VUARNET et M. et Mme Denis LALONDE n'ont pu être départagés et ont été désignés troisièmes ex aequo.

Enfin, un prix spécial du jury a récompensé les villas de M. et Mme Jean PLANCHAMP et M. et Mme Bernard LEDRICH.

Monsieur le Maire a eu le plaisir de remettre leur récompense aux vainqueurs à l'occasion d'une cérémonie qui a eu lieu le 19 octobre 2007 à la salle des fêtes.



Maisons fleuries : vainqueur



Cérémonie



Affiche des vainqueurs
du concours

Armo'y

Concours 2007 du
Fleurissement du Chef-Lieu

Résultats

Premier prix
M. Jean-Luc BIRRAUD

Deuxième prix
M. et Mme Alain MAGNIN

Troisième prix ex-aequo
M. et Mme Denis LALONDE
Mlle Christiane VUARNET

Prix spécial du jury
M. et Mme Jean PLANCHAMP
M. et Mme Bernard LEDRICH

EXTRAITS DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2007

RÉFORME DE L'URBANISME

La réforme de l'urbanisme entre en vigueur le 1^{er} octobre 2007.

1. Instauration de la déclaration préalable à l'édification d'une clôture

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de soumettre à déclaration préalable les clôtures édifiées sur l'ensemble du territoire de la commune d'Armoy, à compter du 1^{er} octobre 2007. Il précise que cette obligation ne s'applique pas aux clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière.

2. Instauration du permis de démolir

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de soumettre à permis de démolir, les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction située sur l'ensemble du territoire de la commune d'Armoy, à compter du 1^{er} octobre 2007. Il précise que les démolitions visées à l'article R 421-29 du Code de l'Urbanisme seront dispensées de permis de démolir.

3. Convention avec la DDE

Le Conseil Municipal, approuve la teneur du projet de convention proposé par la DDE. Il décide à la majorité de confier à la DDE l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol, à savoir : certificat d'urbanisme opérationnel, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir. Il autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

SIEM RAPPORT ANNUEL 2006

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, approuve à la majorité le rapport annuel, établi par le SIEM, sur le prix et la qualité de l'eau distribuée aux abonnés durant l'année 2006.

FORAGE DE LA SOURCE "VERS L'USINE"

Rappel de l'historique de cette source : la commune de Thonon-les-Bains a fait des recherches en eau, il y a quelque temps, sur la parcelle cadastrée A 771, située au lieu-dit "Vers l'Usine", appartenant à la commune d'Armoy et soumise au régime forestier. Le Conseil Municipal, le 17 octobre 2006, a donné à l'unanimité son accord de principe à la commune de Thonon-les-Bains, pour la réalisation d'un forage sur ladite parcelle, sous réserve qu'une partie du volume d'eau prélevé soit rétrocédé au Syndicat des Eaux des Moises (SIEM), suivant une convention préalablement établie. Le 14 septembre 2007, la commune de Thonon-les-Bains et le SIEM se sont mis d'accord sur les termes et les conditions de cette convention.

Le Conseil Municipal, à la majorité, autorise la commune de Thonon-les-Bains à poursuivre les travaux de forage et d'essai sur la parcelle cadastrée A 771, située "Vers l'Usine". Il indique que la convention relative aux conditions de mise à disposition du terrain, sera étudiée ultérieurement. En effet, les négociations seront inutiles si le forage s'avère infructueux car cette source ne sera pas exploitée.

PROJET DE SÉCURISATION DU HAMEAU DE L'ERMITAGE

Un cahier des charges pour la sécurisation du hameau de l'Ermitage a été élaboré par la DDE, unité territoriale du Chablais. Ce programme a été présenté lors de la séance municipale du 26 juin 2007, afin de permettre une réflexion durant l'été. L'objectif principal de la commune étant de réhabiliter les espaces de vie du hameau, de sécuriser la circulation des véhicules et le déplacement des piétons et ainsi diminuer le trafic routier. Aujourd'hui, il est demandé au conseil de se prononcer sur la réalisation de ce projet. En cas d'accord, l'appel d'offres relatif au marché de maîtrise d'œuvre pourrait être lancé rapidement. Programme prévisionnel : choix du maître d'œuvre début 2008, appel d'offres des entreprises fin 2008, dépôt du dossier DGE début 2009 et réalisation de l'aménagement courant 2009.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant l'importance de ce projet au niveau sécurité, donne son accord sur les dispositions techniques du cahier des charges. Il autorise Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offres relatif au marché de maîtrise d'œuvre, selon la procédure adaptée.

RAPPEL : le compte rendu des réunions du Conseil Municipal est affiché aux lieux habituels et inséré dans le Dauphiné Libéré et le Messenger après chaque séance. Vous pouvez également les consulter en mairie.



Le saviez-vous ?

TNT (télévision numérique terrestre)

A partir du 15 décembre 2007, la commune d'Armoy devrait être desservie en TNT depuis l'émetteur de Gex. 19 chaînes gratuites en haute définition pourront alors être reçues si le téléviseur est équipé du récepteur (ce qui est le cas, en principe, de la plupart des nouveaux modèles). Dans le cas où le téléviseur n'est pas équipé, l'acquisition d'un décodeur sera nécessaire. Les antennes actuelles sont en principe aptes à recevoir ce type d'émission. Pour obtenir des renseignements complémentaires ou en cas de problème, il faut consulter son installateur.

LE DON DE SANG AVEC L'ASSOCIATION "GOUTTE DE VIE"

C'est parce que le sang ne peut pas être fabriqué artificiellement qu'il est irremplaçable.

C'est parce que le sang ne peut pas être stocké qu'il faut toujours faire appel aux donneurs.

C'est parce qu'on est tous concerné ou qu'on peut l'être un jour pour soi, un enfant, un parent, un ami... qu'il faut être solidaire autant que l'on peut.

Donner son sang est un geste anonyme, bienveillant et généreux. Chaque collecte est annoncée par voie de presse et affichage.

Pour toute information Mme GHIO au :
04 50 26 64 95

LE PÔLE JEUNESSE

Dans le cadre de la Communauté des Communes des Collines du Léman et en partenariat avec la FOL, un pôle "action jeunesse" a été créé pour développer des projets concrets en faveur des jeunes de 11 à 14 ans (collège). Franck ATTINOST est l'animateur du pôle sur le secteur Est comprenant Armoiy, Le Lyaud et Orcier et intervient sur Armoiy notamment le **mardi et le vendredi après-midi à partir de 16 h 30** dans la salle de réunion de la mairie d'Armoiy. L'entrée est libre et différentes activités sont proposées en fonction des envies de chacun.

Deux **stages de cirque** ont été organisés pendant les vacances scolaires de la Toussaint pour les **11-14 ans**.

- Les 29, 30 et 31 octobre autour de l'acrobatie.
- Les 1 et 2 novembre autour de la jonglerie.

Le thème choisi pour la saison 2007/2008 est "A LA DÉCOUVERTE DU MONDE", à commencer par l'Asie et l'Afrique.

Un panel d'activités sera alors proposé aux enfants et jeunes comme création de masques africains ou de poupées chinoises, des sorties culturelles et visites d'expositions, animations autour du livre, grands jeux de plein air et arts du cirque. De nombreuses activités sont toujours mises en place pour les enfants de 4 à 11 ans.

Pour tous renseignements : Communauté des Communes des Collines du Léman 04 50 72 94 36.

Site internet : www.cc-collinesduleman.fr

LE PROJET PARENTALITÉ

A l'occasion de la rentrée 2007, la Communauté des Communes des Collines du Léman poursuit et développe les actions menées dans le cadre des animations "Parenthèse, être parent, tout simplement".

"Parenthèse" offre 2 types d'animation :

- Un **rendez-vous mensuel** permettant

des rencontres entre parents et professionnels ainsi que des échanges libres et conviviaux sur les préoccupations et expériences de chacun en matière de parentalité. Le prochain rendez-vous au siège de la Communauté des Communes des Collines du Léman à Perrignier est le **vendredi 23 novembre à 20 h** sur un thème défini ultérieurement.

- Des **animations débat**, une fois par trimestre qui abordent différentes thématiques (la cohérence éducative, les limites, les séparations, la place du père, enfants-adolescents déjà blasés ? Les relations fraternelles...)

Le groupe parentalité est constitué d'élus, de parents, grands-parents et de professionnels. Toutes les actions sont menées en partenariat avec le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) qui apporte à la CCCL un soutien financier, méthodologique et éthique.

Chaque personne qui se sent concernée est invitée à prendre contact avec la Communauté des Communes des Collines du Léman au 04 50 72 01 04.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

SUR ARMOY

Du 18 janvier au 17 février 2008, nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur qui prendra contact avec vous. Ce dernier doit être en mesure de vous présenter sa carte, avec sa photo et signée du Maire. Le recensement est gratuit. Répondre au recensement est obligatoire. Les réponses aux questions sont confidentielles.



A SAVOIR

Les réponses **sont confidentielles, exploitées par l'INSEE SEULE** et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Toutes les personnes ayant accès au questionnaire et notamment les agents recenseurs sont tenus au **secret professionnel**.

Les statistiques établies à partir de ces questionnaires sont **anonymes**.

Les écoles

278 enfants au groupe scolaire des Voigères.

- Côté maternelle, 99 enfants sont accueillis dans les classes de Sylvianne, Arlette, Florence et Maryse.
- Côté élémentaire, 179 écoliers occupent les bancs des classes de Nathalie, Christine, Elisabeth, Delphine, Valérie, Sonia et Jean-Hugues.

Bienvenue à Florence BILLON-PIERON qui remplace Valérie VULLIEZ pendant son congé parental auprès des enfants de grande section de maternelle et à Christine BLACHON qui s'occupe de la nouvelle classe ouverte cette année pour les CMI, dans le bungalow temporairement installé pendant les travaux d'agrandissement du groupe scolaire.



PERMIS DE CONSTRUIRE (depuis juillet 2007)

PORTEFAIX Julien et POMMERY Cécile	Lotissement "Le Bois aux Biches"	Accordé
REYMONET Laurent et VERCELOTTI Sophie	Chemin de Bellevue	Accordé
ALBORINI Hervé	Sur le Crêt	En attente
DECROUX Didier	L'Ermitage	Accordé
NUTTALL Gareth	Les Deudes	En attente
ROUCHER Yvon	Route de la Chavanne	En attente
DECROUX Thierry	L'Ermitage	En attente

FOYER RURAL CULTUREL ARMOY-LE LYAUD

Depuis le 24 septembre 2007, les activités du Foyer ont repris. Pour les enfants, les cours de gymnastique connaissent toujours un réel succès. Du stretching, abdos-fessiers, gymnastique, yoga (sur différents niveaux) sont proposés aux adultes, ainsi que de la couture, des après-midis créatifs, du scrapbooking, de la pâte à sel (pour tous) et de la guitare (pour tous, à partir de 8 ans).

Quelques places sont encore disponibles pour les retardataires !

Nous regrettons cependant de ne pas avoir pu mettre en place les cours d'anglais adulte, peinture sur soie et reliure faute d'inscription.

DES NOUVEAUTÉS CEPENDANT CETTE ANNÉE

Du **scrapbooking** pour mettre en forme ses photos, un atelier "papier" et de nombreux stages de yoga.

LES PROCHAINES DATES À RETENIR

- EXPOSITION annuelle des artistes ama-

teurs le **samedi 10 et le dimanche 11 novembre 2007** à la salle des fêtes. Pour sa 13^e édition, le thème retenu pour la décoration est l'**Afrique** et l'association **TALAM LÉMAN** en est l'invitée d'honneur (voir article dans les informations bibliothèque).

- Pour les enfants de 6 à 11 ans, **éveil sensoriel et corporel autour de l'élément TERRE** le mercredi de 10 h à 11 h 30 les **14, 21, 28 novembre** et **5 décembre**.

- Pour les adolescents et adultes, **"ÊTRE dans la posture"** le **samedi 24 novembre**, **"GÉRER son stress"** les **samedis 15 décembre** et **19 janvier**.

- **Pâte à sel enfants** le **mercredi 12 décembre** de 9 h 30 à 11 h 30.

- **Pâte à sel adultes** le **samedi 15 décembre** de 9 h 30 à 11 h 30.

"PETITES" VACANCES SCOLAIRES

Atelier **"Autour du papier"** pour apprendre à créer de beaux objets utiles en papier.

Informations et inscriptions le mercredi matin de 9 h à 12 h salle du conseil municipal à la mairie d'Armoiy :

Tél. 06 84 31 66 31

ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com



Bibliothèque Municipale

Raconte-moi l'Afrique,
sa beauté et ses besoins ...

En partenariat et en complémentarité avec le Foyer Rural, l'équipe de la bibliothèque municipale met en place un programme d'animation dédié à l'Afrique et au Nord Niger dans lequel sont inclus une exposition, une soirée débat et un travail avec l'école des Voigères.

TALAM LÉMAN est une association humanitaire basée à Cervens qui fait un travail de développement avec les **populations Touareg du Nord Niger**. **Elodie Balandras**, illustratrice originaire d'Armoiy a accompagné l'équipe de TALAM LÉMAN lors de sa dernière action en février dernier. De cette expédition sont nés ses **"Carnets de voyage"** que l'équipe de la bibliothèque municipale vous propose de découvrir lors de **l'exposition qui a lieu jusqu'au 30 novembre** dans les locaux de la bibliothèque aux heures et aux jours habituels d'ouverture.

En continuité, une soirée est organisée le **23 novembre** à la salle des fêtes au cours de laquelle l'équipe de l'association TALAM LÉMAN viendra présenter **le film de leur action sur le terrain** auprès des populations Touaregs du Nord Niger. La projection sera suivie d'un **débat**. Des **objets artisanaux** seront proposés à la vente.

Enfin, un échange graphique et culturel sur ce même thème, animé par Mille Balandras est mis en place pour les enfants du cycle 3 de l'école élémentaire.

Les Armoisiens ont du talent ...

En 2006, nous avons eu le privilège de présenter Marie-Christine Duchêne et son album "Dessine-moi un arc-en-ciel" aux enfants de l'école des Voigères.

En 2007, Elodie Balandras nous fait partager son expérience d'illustratrice voyageuse à travers son exposition et l'histoire de "Tabalotte", petite fille touarègue (publiée dans la revue "Zaza mimosa" en septembre).

Vous êtes auteur ? Illustrateur ?... Faites vous connaître auprès de l'équipe de la bibliothèque municipale.

La bibliothèque et l'école

Outre les activités menées en octobre et novembre autour de l'Afrique et de l'illustration auprès des enfants du cycle 3 de l'école élémentaire, le travail sur le patrimoine se poursuit en janvier en compagnie de Joëlle Corsano et Martine Collin avec la visite d'un musée.

Vendredi 26 octobre
à la bibliothèque :

Affluence à la bibliothèque lors du vernissage de l'exposition d'Elodie BALANDRAS sur ses "Carnets de Voyage du Niger".

Une soixantaine de personnes est venue découvrir quelques pages du Carnet de Voyage d'Elodie Balandras qui a commenté ses illustrations, expliquant le contexte et sa méthode de travail auprès de la population Touareg du Nord Niger.

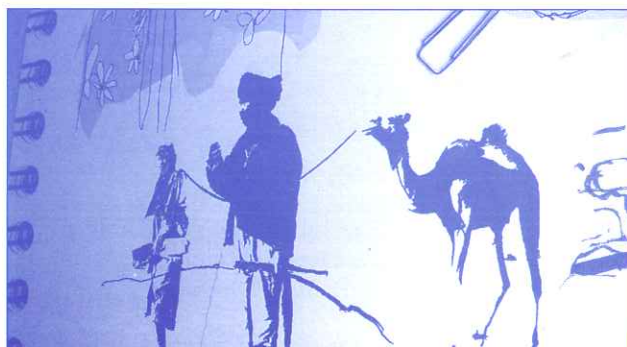
L'exposition est ouverte à tous aux heures et aux jours d'ouverture habituels de la bibliothèque jusqu'au 30 novembre.

Martine et l'équipe de bénévoles vous accueillent les **lundi de 16 h 30 à 18 h 30**, **mercredi de 14 h à 16 h 30**, **samedi de 9 h 30 à 11 h 30**.

Pour tous renseignements :

Tél. 04 50 70 57 68

ou bibliothequearmoy@wanadoo.fr



Carnets de Voyage du Niger

Date	Maire	1 ^{er} adjoint
Mai 1892	DUBOULOZ Jean-Marie	COMTE Marie
Mai 1896	DUBOULOZ Jean-Marie	DUBOULOZ Etienne
Mai 1900	DUBOULOZ Jean-Marie	DUBOULOZ Etienne
Mai 1904	DUBOULOZ Jean-Marie	DUBOULOZ Etienne
Juillet 1906		PLANCHAMP Claude
Mai 1908	DUBOULOZ Jean-Marie	PLANCHAMP Claude
Mai 1912	DUBOULOZ Jean-Marie	PLANCHAMP Claude
Décembre 1919	DUBOULOZ Jean-Marie	PLANCHAMP Claude
Mai 1925	DUBOULOZ Bruno	FROSSARD Alfred
Août 1926	FROSSARD Alfred	CHATELAIN Joachim
Mai 1929	FROSSARD Alfred	GROBEL Marie
Mai 1935	FROSSARD Alfred	GROBEL Marie
Mai 1945	BOURGOGNON Alfred	PLANCHAMP Rémy
Novembre 1947	GROBEL Marie	FROSSARD Robert
Avril 1953	GROBEL Marie	FROSSARD Robert
Septembre 1957		HYACINTHE Maurice
Mars 1959	GROBEL Marie	HYACINTHE Maurice
Mars 1965	BOURGOGNON Alfred	HYACINTHE Maurice
Août 1966		PLANCHAMP Jean
Novembre 1970		FAVRE Aimé
Mars 1971	FAVRE Aimé	FRÉZIER Gilbert
Mars 1977	FAVRE Aimé	FRÉZIER Gilbert
Mars 1983	VUAGNAT Pierre	FRÉZIER Gilbert
Mars 1989	HYACINTHE Michel	PLANCHAMP Jean
Juin 1995	HYACINTHE Michel	COCHARD Philippe
Mars 2001	CHAUSSÉE Daniel	CETTOUR-BARON Thérèse

Aura lieu également les 9 et 16 mars 2008, l'élection du Conseiller Général (élection cantonale).

Liste des Maires d'Armoy depuis 1908

Sources : registres d'Armoy
et de la sous-préfecture Thonon-les-Bains



Le saviez-vous ?

Le droit de vote a été accordé aux femmes en France le 21 avril 1944. Elles se déplaceront pour la première fois pour des élections municipales les 29 avril 1945.

Les 9 et 16 mars 2008 se dérouleront les élections municipales destinées à élire les 15 personnes qui constitueront le prochain conseil municipal parmi lesquelles sera désigné Madame ou Monsieur le Maire.

Pour voter, il faut avoir 18 ans la veille du premier tour des élections (soit le 8 mars 2008 inclus) et être inscrit sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2007.

Pour les jeunes qui auront 18 ans entre le 1^{er} janvier et le 8 mars 2008 et qui se sont fait recenser à 16 ans à Armoy, l'inscription sur les listes électorales sera automatique. Pour les autres, le mieux est de venir se renseigner au plus tôt en mairie !

Pour s'inscrire, il est nécessaire de se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Seuls les nouveaux inscrits recevront une nouvelle carte électorale en mars 2008. Pour les autres, la carte électorale tricolore reçue pour les élections présidentielles et législatives sera utilisée.

Ca s'est passé...

LA JOURNÉE PATRIMOINE À LA PLÂTRIÈRE

Patrimoine industriel et technique

A l'occasion de la journée du patrimoine du 15 septembre dernier, une visite de l'ancienne usine à plâtre d'Armoy a été proposée. Une trentaine de personnes est venue découvrir ce site historique à travers le diaporama très complet préparé et présenté par Mmes Martine Colin et Joëlle Corsano, et la visite des ruines en compagnie de M. Bernard Comte.



Les explications de M. Bernard Comte

LES CHEMINS DE TRAVERSE

La dernière de la saison à Armoy

Grand succès pour la dernière représentation de la saison 2007 des "Chemins de Traverser" organisée par la Maison des Arts de Thonon les Bains à Armoy le 5 octobre dernier. En effet, plus de 150 personnes sont venues découvrir le spectacle original "DARK SWING" mêlant, avec grand talent, le cinéma muet dit "ciné-marionnettes" de Ladislav Starewitch et la musique du groupe "POUM TCHACK" composée de véritables virtuoses de la musique tzigane.

Un traditionnel pot de l'amitié clôturait cette séance surprenante et très appréciée de tous.

Ca va se passer !

CONCERT GRATUIT DE CHORALE

Samedi 1^{er} décembre, la chorale "La Mi Chœur" de la MJC d'Allinges dirigée par Christelle Chevallier reçoit une formation de Dijon pour un concert gratuit à la salle des fêtes d'Armoy.

Venez nombreux !



QU'ON SE LE DISE !

Le site internet de la communauté des Communes des Collines du Léman sera disponible dès le 8 novembre à l'adresse suivante : www.cc-collinesduleman.fr

MAIRIE PRATIQUE

COORDONNÉES

202, route du Bois de la Cour

Tél. 04 50 73 95 74

Fax 04 50 73 98 57

Mail : communedarmoy@wanadoo.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

Permanences du Maire sur rendez-vous.

VIE PRATIQUE

C'EST NOUVEAU

- Depuis juillet 2007, une copie d'acte de naissance avec filiation est systématiquement demandée pour l'établissement d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité.
- La réforme de l'urbanisme est effective depuis le 1^{er} octobre 2007. Pensez à vous renseigner en mairie AVANT TOUT COMMENCEMENT DE TRAVAUX !

ÉLAGAGE DES HAIES

Les riverains des voies communales doivent élaguer la végétation qui empiète sur ces voies ou qui obstrue la visibilité.

DÉCHETS DIVERS

Les déchets ménagers EXCLUSIVEMENT doivent être mis dans des sacs plastiques qui seront regroupés en bordure des voies communales. La collecte a lieu le mercredi

matin ; en cas de jour férié, elle sera maintenue le mercredi sauf avis contraire par voie de presse et d'affichage aux lieux habituels. Les cartons ne doivent pas être déposés avec les ordures ménagères mais emmenés à la déchetterie intercommunale.

Afin de limiter les désagréments causés par l'éventration des sacs par des animaux errants : NE SORTEZ PAS VOS SACS LA VEILLE!!! Merci.

URBANISME

Toute construction ou modification de votre habitation (garage, abri de jardin, velux, véranda, piscine (y compris hors sol), ouvertures supplémentaires, etc...) doit faire l'objet d'une demande de permis de construire ou de déclaration préalable : pensez à vous renseigner en mairie sur les démarches à effectuer AVANT TOUT COMMENCEMENT DE TRAVAUX.

Architecte consultant – Vous avez un projet de construction et vous souhaitez savoir s'il est compatible avec les règles d'urbanisme de la commune, prenez rendez-vous avec l'architecte consultant des Collines du Léman au 04 50 72 01 04. Le service est gratuit.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'entreprise DEGENÈVE à Lullin est chargée de l'entretien de l'éclairage public, elle

intervient une fois par mois. Merci d'informer le secrétariat de mairie du dysfonctionnement des lampes situées à proximité de votre habitation.

FEUX SAUVAGES

Conformément à l'arrêté municipal n° 97/09 du 28 août 1997, l'émission prolongée de fumée, provenant du brûlage de déchets de toute nature, est INTERDITE sur l'ensemble du territoire de la commune d'Armo y et principalement à proximité des habitations. Les déchets verts peuvent être compostés ou déposés à la déchetterie d'Allinges.

DÉNEIGEMENT ET NETTOYAGE DES TROTTOIRS

Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible, que ce trottoir ou cette banquette leur appartienne ou non. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations ou leurs commerces.

Attention : les propriétaires ou locataires seront tenus pour responsables en cas d'accident survenu sur la partie de trottoir qui leur incombe.

CHAMBRES D'HÔTES

Les chambres d'hôtes doivent être déclarées en mairie avant le 31 décembre.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Du 27/10 au 30/11	Exposition "Carnets de Voyage du Niger" Elodie Balandras	Bibliothèque municipale	Bibliothèque d'Armo y
17 novembre 2007	LOTO	APE Armo y – LE LYAUD	Salle des fêtes - Armo y
23 novembre 2007	Diffusion d'un film-reportage, débat et vente d'objets artisanaux "Actions humanitaires auprès des Touaregs du Nord Niger"	TALAM LÉMAN en collaboration avec la bibliothèque municipale et le Foyer Rural	Salle des fêtes - Armo y
24 novembre 2007	Stage de YOGA	Foyer Rural Culturel Armo y-Le Lyaud	Salle de réunions Armo y
1 ^{er} décembre 2007	Spectacle gratuit de Chorales	"La Mi Cœur" d'Allinges	Salle des fêtes d'Armo y
12 et 15 décembre 2007	Atelier de pâte à sel	Foyer Rural Culturel Armo y-Le Lyaud	Salle de réunions Armo y
15 décembre 2007	Stage de YOGA	Foyer Rural Culturel Armo y-Le Lyaud	Salle des fêtes - Armo y
12 janvier 2008	Concours de belote	Association des Parents d'Elèves	Salle paroissiale - Le Lyaud
5 février 2008	Carnaval des enfants	Comité des Fêtes d'Armo y	Salle des fêtes - Armo y

BON ANNIVERSAIRE A NOS AÎNÉS !

- FERNANDEZ Joséphine épouse ALBERT
- FOSSIEZ Jean
- PEILLEX Joséphine épouse JULLIARD
- SOGNY Hélène épouse PERRET
- VEUILLEZ Gilbert



Repas des Aînés

Le traditionnel repas des Aînés aura lieu le samedi 24 novembre à l'Echo des Montagnes.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Eva JUVET née le 5 juin 2007
- Antoine PLANCHAMP né le 5 septembre 2007

Mariage

- 1^{er} septembre 2007
Nathalie GICQUEL
et Henri-Louis JOURDANA